



■ Vous avez envie de créer votre propre objet ? C'est possible avec le Lorraine Fab Living Lab.

Photo DR

## L'école en marche

### « Faites-le vous-même »

C'est une première. Cette semaine sera inauguré à Nancy le 1<sup>er</sup> Fab Lab mobile de France. Une camionnette avec à son bord imprimantes 3D, machines de découpe et gravage laser, petites machines d'usinage à commandes numériques... L'outil vient compléter deux espaces fixes de 360m<sup>2</sup> abritant le Lorraine Fab Living Lab. Les lieux, regroupant toutes sortes d'outils de pointe, permettent aux PME-PMI, aux designers, artistes, étudiants ou encore bricoleurs d'accéder à un prototypage rapide d'objets, voire en faire des tests d'usage.

Né aux États-Unis dans les années 2000, le concept de Fab Lab est arrivé en Europe et en France vers 2010.

D'abord dans un cadre associatif. « C'est un des étudiants de l'école qui nous y a sensibilisés », explique Pascal Lhoste, le directeur de l'ENSGSI, l'École nationale supérieure en génie des systèmes et de l'innovation de Nancy (ENSGSI) qui, avec l'ERPI, laboratoire spécialisé dans l'étude des processus innovation ont impulsé et

pilotent le Lorraine Fab Living Lab. D'abord dédié à la formation des élèves ingénieurs de l'ENSGSI et à la recherche, il convenait de l'ouvrir à une communauté plus large d'utilisateurs dans l'esprit même des Fab Lab, ce qui est aujourd'hui chose faite. La camionnette ajoutant récemment au dispositif afin de « multiplier les voies d'accès à l'innovation » pour tous. Le Fab Lab mobile doit également pouvoir intéresser les collèges et lycées où commencent à arriver des imprimantes 3D. « L'objectif étant là de sensibiliser et redonner goût aux sciences, par une approche concrète, palpable et en même temps un peu ludique », explique Pascal Lhoste.

Les espaces fixes abritant le Lorraine Fab Living Lab ont été mis à disposition par le Grand Nancy. Le Fab Lab mobile a été financé à parts égales par le conseil régional de Lorraine et l'Université de Lorraine et sa 1<sup>re</sup> année de fonctionnement est entièrement couverte par l'AGEFA PME et la CGPME.

**Marie-Hélène VERNIER**